



**ACAT-Suisse**  
 (Action des chrétiens pour l'abolition de la torture)  
 Speichergasse 29 • Case postale • CH-3001 Berne  
 Tél. +41 (0)31 312 20 44  
 info@acat.ch  
 www.acat.ch

CCP : 12-39693-7  
 IBAN : CH16 0900 0000 1203 9693 7  
 BIC : POFICHBEXX

**ACAT SUISSE SCHWEIZ SVIZZERA**  
 Pour un monde sans torture ni peine de mort  
 Für eine Welt frei von Folter und Todesstrafe  
 Per un mondo senza tortura né pena di morte

Berne, le 15 septembre 2020

## Défendre les droits des jeunes détenus camerounais en participant aux frais d'avocat

Cher.e.s membres et sympathisant.e.s,

**Oubliés des médias**, plus de 100 jeunes croupissent dans la prison centrale de Kondengui à Yaoundé, au Cameroun. Ils ont entre 13 et 21 ans.

**Du fait de la surpopulation carcérale et de la lenteur des procédures judiciaires, nombre d'entre eux attendent de longs mois le procès qui éclaircira leur situation.** Placés en détention préventive, ils n'ont pas été reconnus coupables.

**Au Cameroun, il n'est pas rare d'atterrir en prison pour une broutille.** Seul un très petit nombre de personnes peuvent payer un avocat qui les aidera à faire valoir leurs droits.



« La pandémie [...] a encore fortement aggravé la situation dans la prison centrale de Yaoundé. »

**Florence Ngo Hongla, administratrice d'EMINED**

**L'ACAT-Suisse vous demande une fois encore de soutenir avec elle le projet d'assistance EMINED à Yaoundé :** 200 francs permettent à l'organisation d'initier un procès équitable pour un jeune et 100 francs, de payer une amende. EMINED s'engage pour les détenus mineurs du Cameroun depuis 2004. Depuis lors, l'ACAT-Suisse soutient l'assistance juridique que l'organisation apporte par des contributions issues du fonds EMINED.



« A ce jour [pour 2020], 18 ont déjà été jugés et libérés définitivement, 22 restent en cours de jugement. »

**Maître Tibidi Bessala, avocat mandaté par EMINED**

**Votre soutien nous permettra de créer de nouvelles perspectives pour ces jeunes. D'obtenir leur libération. De leur préparer un avenir.**

**L'ACAT-Suisse se réjouit de votre don**, et vous en remercie au nom de tous les enfants et adolescents camerounais directement concernés.

Avec nos meilleures salutations,

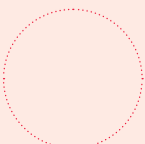
ACAT-Suisse

Christine Morerod  
 Présidente

Bettina/Ryser Ndeye  
 Secrétaire générale

▼▼▼ Vor der Einzahlung abzutrennen / A détacher avant le versement / Da staccare prima del versamento ▼▼▼

Empfangsschein / Récépissé / Ricevuta	+ Einzahlung Giro +	+ Versement Virement +	+ Versamento Girata +
Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Einzahlung für / Versement pour / Versamento per	Zahlungszweck / Motif versement / Motivo versamento	
ACAT Suisse Schweiz Svizzera Postfach 3001 Bern CH16 0900 0000 1203 9693 7	ACAT Suisse Schweiz Svizzera Postfach 3001 Bern CH16 0900 0000 1203 9693 7	Fonds EMINED	
Konto / Compte / Conto 12-39693-7 CHF	Konto / Compte / Conto 12-39693-7 CHF	Einbezahlt von / Versé par / Versato da	
<input type="text"/>	<input type="text"/>		
Einbezahlt von / Versé par / Versato da			
	105		



Die Annahmestelle  
 L'office de dépôt  
 L'ufficio d'accettazione

120396937>

120396937>



Les ateliers d'informatique et de couture sont en service – avec du nouveau matériel. Ils avaient été détruits pendant les émeutes de juillet 2019 ayant éclaté dans la prison.

« La pandémie et les mesures prononcées pour endiguer la propagation du coronavirus ont encore fortement aggravé la situation dans la prison centrale de Yaoundé. Si les ateliers de couture et d'informatique sont encore en service, **la liberté de mouvement des jeunes est limitée à l'étroitesse de leur quartier de prison, les occasions de faire du sport ont été réduites à néant et les jeux interdits. Les dons alimentaires ont cessé et les jeunes souffrent de la faim.** Il leur est dès lors impossible de se développer sainement. Dans un tel contexte, les jeunes deviennent agressifs, provocateurs et belliqueux. Leur ennui est tel qu'il en devient dangereux. »



**Florence Ngo Hongla, administratrice d'EMINED**

« La procédure judiciaire consiste à défendre le jeune détenu face aux accusations dont il fait l'objet devant le juge, afin qu'il soit libéré le plus tôt possible. [...] Certaines procédures durent plus que d'autres au gré des renvois et des lenteurs judiciaires. Nous essayons de les réduire autant que faire se peut, **afin que le jeune soit condamné ou libéré le plus tôt possible et puisse sortir de la détention préventive, qui est un vrai cancer pour nos prisons.** Au début de cette année, EMINED m'a confié 40 dossiers de jeunes détenus de la prison centrale de Yaoundé. Parmi ces cas, cinq jeunes ont été libérés grâce à la mesure présidentielle qui visait à désengorger la prison. Ces cas ont été remplacés par cinq autres. À ce jour, 18 jeunes ont déjà été jugés et libérés définitivement, 22 restent en cours de jugement. »



**Maître Tibidi Bessala, avocat mandaté par EMINED depuis 2007, défend des détenus mineurs de Yaoundé devant le tribunal.**